

## L'ACSO AUX COTÉS DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA FAMILIALES

Pendant la période de confinement, la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) poursuit son accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales. Ainsi les professionnels de la Maison de la Justice et du Droit restent à l'écoute du public et assurent des permanences téléphoniques, tout comme de nombreuses structures. L'ACSO informe les habitants que :

🟩 Pour toute demande d'ordre juridique et/ou psychologique, vous pouvez contacter :

→ La Maison de la Justice et du Droit

Permanence téléphonique pour toutes informations et orientations concernant une démarche juridique ou d'accès aux droits le lundi 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h00 au **03 44 64 46 70**

→ Le Centre National d'Information des Droits des Femmes et de la Famille de l'Oise (CIDFF)

Permanence téléphonique :

- d'une juriste du lundi au vendredi de 09h00 à 12h et de 13h à 17h00 au **03 44 15 74 12**
- de la psychologue au **06 51 53 76 54** (possibilité de laisser un message ou d'envoyer un sms pour être recontacté(e))

Le CIDFF est joignable également par mail : [cidf.oise@orange.fr](mailto:cidf.oise@orange.fr)

→ France victimes 60

Permanence téléphonique du juriste du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h au **06 03 09 31 00**.

France victimes 60 est joignable également par mail: [fv60senlis@gmail.com](mailto:fv60senlis@gmail.com)

Les victimes peuvent avoir des entretiens avec la psychologue via Skype, après avoir eu un entretien d'évaluation avec le juriste.

→ La psychologue du commissariat de Creil

Elle est joignable par mail à l'adresse suivante : [psychologuecreil@gmail.com](mailto:psychologuecreil@gmail.com). Il suffit d'envoyer un mail avec les coordonnées pour être recontacté par la psychologue pour un entretien téléphonique.

→ Croix-Rouge écoute

Service de soutien psychologique joignable au **0800 858 858** (appel et service gratuit) tous les jours de 8h à 20h.

### CONTACTS PRESSE : 13-200417

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

**03 44 64 74 72** - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

**03 44 64 46 24** - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.

❖ **Pour toute autre demande (information, demande d'ordre social...),** vous pouvez contacter :

→ **L'intervenante sociale du commissariat de Creil**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 au **06 74 67 72 02**.

L'intervenante est joignable également par mail : [f.boumeddane@creilsudoise.fr](mailto:f.boumeddane@creilsudoise.fr)

→ **Interm'Aide :**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au **03 44 64 14 14**.

→ **Femmes sans Frontière :**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00 au **03 44 24 27 80**

Femmes sans Frontières est joignable également par mail : [associations.femmes@gmail.com](mailto:associations.femmes@gmail.com)

❖ **En cas de conflits de couple, de conflits familiaux et/ou si vous souhaitez un accompagnement à la parentalité,** vous pouvez contacter :

→ **L'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise (UDAF)**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

- Martine BYSTRIANSKY - conseillère conjugale - est joignable au **06 47 18 84 15**

- Béatrice KUHLMANN - médiatrice familiale - est joignable au **06 30 79 39 68**

- Nathalie RUBIO - médiatrice familiale - est joignable au **06 30 79 27 66**

→ **La Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en Charge d'Auteurs de Violences Conjugales & Familiales (FNACAV)**

Permanence téléphonique pour les auteurs de violences conjugales au **02 019 019 11** tous les jours de 9h00 à 19h00.

❖ **Pour signaler des faits de violences conjugales et/ou familiales,** vous pouvez également contacter :

→ Le **17** ou le **112** pour joindre le commissariat ou la gendarmerie

→ Le **114**, numéro d'appel d'urgence initialement conçu pour les sourds et malentendants, est désormais accessible pendant toute la durée du confinement, à toute victime de violences conjugales. Les victimes envoient un sms au 114 qui contactera les services de secours.

→ Le **3919**, numéro destiné aux femmes victimes de violences conjugales et à leur entourage. Il est joignable du lundi au samedi de 9h00 à 19h00. C'est un numéro gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Ce n'est pas un numéro d'urgence.

→ Le **119**, numéro d'appel gratuit pour enfance en danger. Il est joignable 24h/24 et 7 jours/7.

**CONTACTS PRESSE : 13-200417**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

**03 44 64 74 72** - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

**03 44 64 46 24** - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

**A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.

- Les victimes de violences conjugales peuvent également se rendre dans les pharmacies pour signaler les violences subies. Les pharmacies se chargent ensuite d'alerter la police ou la gendarmerie.
- La plateforme [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) permet de dialoguer de manière anonyme et sécurisée avec les forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles. La plateforme est active 24h/24 et 7jours/7. Il faut cliquer sur « signaler en ligne » pour débiter le tchat avec un policier.
- Pour pouvoir être mises à l'abri dans le cadre d'un hébergement d'urgence, les victimes peuvent contacter le **115**.

#### 🟡 Pour les personnes en situation de handicap

##### → L'association La Nouvelle Forge

Elle est joignable, 7 jours/7 de 9h00 à 20h00 au **03 44 666 787** et par mail : [handicap-confinement@nouvelleforge.com](mailto:handicap-confinement@nouvelleforge.com)

Cette ligne est dédiée aux personnes vulnérables et à leurs familles mais aussi à toute personne pouvant être témoin de difficultés rencontrées par une personne en situation de handicap de son entourage ou voisinage.

**La Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise, consciente qu'une partie de la population du territoire, considérée comme fragile, peut se retrouver encore davantage en difficulté en cette période de confinement liée à la pandémie de COVID-19, a à cœur d'agir pour l'informer et l'accompagner. Elle s'associe à tous les acteurs de la protection et de l'accès aux droits sur le territoire pour maintenir sa présence et son action auprès de la population par le biais de sa permanence téléphonique de la Maison de la Justice et du Droit.**

#### **CONTACTS PRESSE : 13-200417**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

**03 44 64 74 72** - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

**03 44 64 46 24** - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

#### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.